

L'AGENDA PROCHAINS MOIS

12-15 mars 2025

SALON DES SENIORS Paris Porte de Versailles

Stand Corerpa, animation d'une conférence-débat sur « Le rôle des mairies dans l'accompagnement du passage à la retraite ». Un rendez-vous incontournable pour aller à la rencontre de nos publics et renforcer les liens avec les élus locaux. Cette présence s'inscrit dans notre stratégie de sensibilisation des collectivités territoriales aux enjeux du vieillissement.

12 mai 2025

CONFÉRENCE RETRAITE ET AUTONOMIE Campus Louis Braille, Paris 7^e

En plein conclave sur les retraites, nous organiserons des tables rondes sur les retraités et leur contribution : du simple volontariat à la solidarité familiale, à l'engagement bénévole dans les associations et les instances publiques représentant les usagers (CVS, CTS, CDCA, CRSA, etc.)

11 avril 2025

HABITER ET VIEILLIR EN ÎLE-DE-FRANCE : UN CHOIX LIBRE

Couvent des Recollets, Paris 10^e

Animé par Christiane Flouquet, en partenariat avec l'ordre des architectes Île-de-France, ce colloque constitue un moment clé pour faire entendre la voix des seniors sur les questions d'habitat et d'aménagement du territoire. Notre participation active à cet événement régional permettra d'influencer les futures politiques de logement et d'adaptation des territoires au vieillissement.



Rendez-vous sur :
rebrand.ly/inscription_colloque

11 au 13 juin 2025

ASSISES NATIONALES DU BIEN VIEILLIR Strasbourg

Un événement d'envergure nationale où la CORERPA jouera un rôle de premier plan. Nous animerons deux tables rondes stratégiques : l'une consacrée aux nouveaux modèles d'habitat pour seniors, l'autre centrée sur l'engagement des seniors dans la société. Point d'orgue de notre participation : l'organisation d'une rencontre interrégionale des CDCA réunissant trois grandes régions (Hauts-de-France, Grand-Est et Île-de-France).

Cette initiative permettra de renforcer les synergies entre les territoires et d'amplifier notre influence collective sur les politiques nationales.



CORERPA IDF

Coordination régionale des retraités
et personnes âgées d'Île-de-France

16, Cour des Petites Écuries - 75010 PARIS
corerpa.iledefrance@gmail.com • [corerpa-idf.fr](https://www.corerpa-idf.fr)

Association loi 1901 ayant pour but de réunir des représentants des retraités et les Formations Personnes Âgées des CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie) d'Île-de-France, en vue de mutualiser et de coordonner leurs réflexions, leurs propositions, leurs travaux et de traiter les sujets relevant du niveau régional ayant trait à l'autonomie, à la prévention, à la santé, aux transports et aux logements.
CORERPA IDF - SIRET 508 827 292 00014 - Siège : Paris.



LA VOIX DE LA CORERPA L'AUTONOMIE EN ACTION

Bienvenue dans la newsletter de la CORERPA Île-de-France, votre source d'information privilégiée sur les initiatives et actions en faveur des retraités franciliens. Découvrez chaque mois des analyses inédites, des retours d'expérience et des actualités essentielles pour mieux comprendre et soutenir nos aînés.

NEWSLETTER #2 / Mars 2025

LA FORCE DE LA REPRÉSENTATION SENIOR : UN ENJEU DÉMOCRATIQUE MAJEUR POUR 2025



Nous terminons une année 2024 riche en avancées. Notre présence remarquée au Salon des services à la personne constitué un moment décisif. Nous y avons porté la voix des CDCA et défendu le SPDA directement auprès des décideurs politiques du grand âge, notamment Paul Christophe et Dominique Libault. Ces échanges stratégiques ouvrent la voie. En ce début 2025, la représentation des seniors dans les instances décisionnelles s'impose comme un enjeu démocratique crucial. Nous sommes 15 millions de retraités en France. Une force considérable. Pourtant, notre voix reste fragmentée, parfois même inaudible dans les débats qui nous concernent.

Mon audition récente devant la Commission prospective du CESER d'Île-de-France a été révélatrice. Il est urgent d'agir. Notre système de représentation doit être profondément renouvelé. Les CDCA, que nous défendons depuis leur création, ont déjà prouvé leur efficacité.

Ils ont évolué. D'instances consultatives, ils sont devenus des acteurs incontournables de la démocratie locale, notamment sur les questions d'autonomie et de prévention.

2025 sera décisive. Notre agenda est riche : Assises de l'Habitat en Île-de-France en avril, Salon des Seniors en mars, grande conférence « Retraite et Autonomie » en mai. Chaque rendez-vous compte. Ces événements seront autant d'opportunités pour démontrer que les seniors ne sont pas seulement des sujets de politique publique, mais des acteurs essentiels de leur construction.

La CORERPA prend ses responsabilités. Notre engagement est total dans cette bataille pour une représentation active et efficace. Nous portons une double mission. D'abord, assurer une présence forte dans toutes les instances décisionnelles. Ensuite, former une nouvelle génération de représentants

capables de défendre les droits des seniors franciliens.

Notre plan d'action est concret. Nous lançons un programme de formation pour les représentants des CDCA. Nous renforçons la coordination entre les départements franciliens. Notre présence dans les débats publics sur l'autonomie

et la dépendance s'intensifie. Nous nous saisissons du sujet handicap et vieillissement et nous continuons nos actions sur les proches aidants.

Nous, les seniors, ne sommes pas un poids pour la société. Nous sommes une ressource et une force vive. Notre expérience est précieuse. Notre engagement est constant. Il est temps que notre voix soit entendue.

Olivier Calon,
Président de la CORERPA
Île-de-France

LA CORERPA S'ENGAGE

3 MOMENTS CLÉS DE CE DERNIER TRIMESTRE

27 novembre 2024

SIGNATURE DE LA CONVENTION CORERPA - RATP

Signature du protocole du nouveau comité d'accessibilité consultatif entre la Régie Autonome des Transports Parisiens (RATP), la Ville de Paris, Île-de-France Mobilités (IdFM), l'Association Française contre les Myopathies Téléthon (AFM Téléthon), APF France Handicap (APF), l'Association des Paralysés de Paris et de la région parisienne (APHPP), l'Union Nationale des Familles et Amis de Personnes Malades et/ou Handicapées Psychiques (Unafam), l'Association des Paralysés de Paris et de la région parisienne (APPT), le Centre Français pour la Promotion Sociale des Aveugles et Amblyopes (CFPSAA), l'association Les Papillons Blancs, l'Union Nationale des Amis et Familles de Malades Mentaux (Unamimer) et la Coordination régionale des retraités et personnes âgées d'Île-de-France (Corerpa Île-de-France) en présence de Jean Castex, directeur général de la RATP, et de Jérémie Boroy, président du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH).



Rencontre et échange avec le ministre de l'autonomie Paul Christophe.

15 janvier 2025

AUDITION DEVANT LA COMMISSION PROSPECTIVE DU CESER

Une étape marquante dans la reconnaissance de notre expertise !
Durant deux heures, devant une quinzaine de membres de la Commission prospective du CESER, nous avons présenté notre vision pour l'adaptation de la société au vieillissement. Cette audition a permis de mettre en lumière le rôle essentiel des CDCA et l'importance d'une représentation efficace des seniors dans les instances décisionnelles régionales.

4 février 2025

SIGNATURE DU PLAIDOYER SUR LE HANDICAP LIÉ À L'ÂGE

Signature du plaidoyer « Le handicap visuel lié à l'âge, un angle mort des politiques publiques » avec l'Association Valentin Haüy (AVH), la Coordination Régionale des Retraités et Personnes Âgées d'Île-de-France (Corerpa Île-de-France) et la Confédération Française pour la Promotion Sociale des Aveugles et Amblyopes (CFPSAA), représentant plus de deux millions de personnes déficientes visuelles.



LES CDCA : LA MONTÉE EN PUISSANCE D'UNE DÉMOCRATIE SENIOR

DOSSIER

UNE ÉVOLUTION MAJEURE DE LA REPRÉSENTATION

Les Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) incarnent la transformation de notre représentation en Île-de-France. En quelques années, nous avons observé leur métamorphose : d'instances consultatives, ils sont devenus de véritables forces de proposition, acteurs incontournables des politiques de l'autonomie.

DES ACTEURS CLÉS DANS LES DÉCISIONS DE FINANCEMENT

Cette mutation s'observe particulièrement dans notre implication croissante au sein des conférences des financeurs. Notre rôle ne se limite plus à de simples avis : nous participons activement aux décisions d'attribution des financements pour les projets de prévention de la perte d'autonomie. Cette évolution marque un tournant décisif dans la reconnaissance de notre expertise collective.

UNE COORDINATION RÉGIONALE EFFICACE

En Île-de-France, nos CDCA ont démontré leur capacité à travailler ensemble, notamment sur la question des proches aidants. Cette coordination régionale a permis l'émergence de solutions concrètes en matière de formation et de soutien. Un succès qui valide notre approche concertée.

2025, UNE ANNÉE CHARNIÈRE

LE DÉPLOIEMENT DU SPDA

L'année 2025 est cruciale avec la mise en place progressive du Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA). En tant que CORERPA, nous sommes en première ligne de cette transformation majeure. Notre travail sur trois préfigurations en Île-de-France témoigne de notre capacité à anticiper et accompagner les évolutions institutionnelles.

LE BILAN DÉCENNAL DES CDCA

Cette année marque également les 10 ans de la mise en œuvre des CDCA. Un anniversaire qui s'accompagne d'un bilan quadriennal approfondi auquel nous participons activement. Cette évaluation, dont la synthèse sera publiée en décembre 2025, permettra de mesurer le chemin parcouru et d'orienter nos actions futures.

LES DÉFIS À RELEVER

LA FORMATION, PILIER DE NOTRE INFLUENCE

Notre montée en puissance nécessite un investissement important en matière de formation. La CORERPA a développé un programme complet pour les membres des CDCA avec un double objectif : renforcer les compétences techniques et développer notre capacité d'influence collective.

LES ENJEUX STRATÉGIQUES

Les prochains mois seront déterminants. Nous devons notamment nous positionner sur le financement de la dépendance et l'adaptation des territoires au vieillissement. Notre capacité à peser dans ces débats dépendra de notre coordination et de notre aptitude à porter une parole unifiée.

La transformation des CDCA témoigne d'une évolution plus large : celle d'une génération de seniors qui refuse la passivité et revendique sa place dans le débat public. Une dynamique que nous continuerons à porter, convaincus que la société doit s'appuyer sur notre expérience et notre engagement pour relever les défis du vieillissement. ■